



Association nationale d'élus

Octobre 2020 - N° 76

La Newsletter

Ville & Aéroport

Covid-19 : comment le jour d'après peut-il être différent du jour d'avant pour le transport aérien ?

Les élus de Ville et Aéroport se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 6 octobre à Paris. À cette occasion, outre les présentations du rapport moral et financier 2019, le conseil d'administration a pu être renouvelé avec l'élection de six administrateurs. Le programme d'activités 2021 a été discuté et un débat portant sur l'état du trafic et les conséquences économiques, sociales et environnementales de la Covid-19 sur les principaux aéroports français était également inscrit à l'ordre du jour. Celui-ci a permis une évaluation de la crise sanitaire sur l'économie du transport aérien et l'environnement ainsi qu'un questionnaire sur le jour d'après. Comment l'imaginer pour le secteur aérien ? En quoi peut-il être différent du jour d'avant ? Comment gérer les conséquences de la Covid-19 à court, moyen et long terme ? Plus que jamais, l'État se doit d'avoir une stratégie en matière de politique aéroportuaire qui puisse se traduire dans le cadre d'un schéma aéroportuaire national. Ville et Aéroport sera force de propositions sur ces questions dans les mois à venir. Elle organisera au printemps 2021 un colloque sur le thème : « Quel transport aérien après la Covid-19 ? »

Un conseil d'administration renouvelé : présentation des six nouveaux administrateurs

Comme chaque année et conformément aux articles 6 et 7 des statuts, le conseil d'administration a été renouvelé par tiers. Il a été rappelé la révision de l'article 6 qui prévoit désormais d'étendre le nombre d'administrateurs à trente membres au lieu de vingt-trois précédemment. Suite aux élections du mois de juin 2020, cinq membres étaient démissionnaires. Parallèlement, six candidatures ont été enregistrées et suite au vote de l'assemblée générale ont été élus administrateurs : M. Bertrand Affilé, 2ème Vice-Président de Nantes Métropole chargé des stratégies de mobilité et des déplacements (44) ; M. Jean-Claude Lemasson, Maire de Saint-Aignan de Grand-Lieu (44) ; M. Freddy Hervochon, Vice-Président du conseil départemental de Loire-Atlantique (44) ; Mme Sandra Impériale, Maire de Bouguenais (44) ; M. Laurent Taupin, Adjoint au maire de Chevilly-Larue chargé de la transition écologique et des mobilités (94) ; M. Romain Colas, Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine (91). Le conseil d'administration Ville et Aéroport compte désormais 27 membres.

Discussion du programme d'activités 2021

Les élus de Ville et Aéroport ont discuté du programme d'activité 2021 en ayant conscience qu'il devra s'adapter à l'actualité de la crise sanitaire que nous traversons et qui sera durable. Il a été notamment question de l'audience ministérielle avec le ministre délégué aux transports, M. Jean-Baptiste Djebbari, fixée le 10 novembre 2020, et les différents sujets et questions à lui poser : gestion court, moyen et long terme des conséquences de la Covid-19 sur le transport aérien (économie, social, environnemental) ; stratégie de l'État en matière de politique aéroportuaire (ex. : schéma aéroportuaire national) ; estimation de la TNSA 2020 par aéroport et dispositif de compensation des pertes ; droit de délaissement (décret dans le cadre du PLF 2021) ; décret règle d'antériorité ; dispositif du fonds de compensation (FCNA) ; obligation des PPBE et cartes stratégiques du bruit ; dossier Terminal 4 Paris-CDG et réaménagement de Nantes-Atlantique.

Par ailleurs, trois déplacements sur site à Bordeaux-Mérignac, Marseille-Provence et Lyon-Saint-Exupéry ont été actés à partir du printemps 2021. En effet, la faisabilité d'une programmation sur la fin d'année 2020 est impossible. Comme à l'habitude, l'objectif pour Ville et Aéroport est de rencontrer l'ensemble des acteurs locaux (direction d'aéroport, élus membres du conseil de surveillance de la société aéroportuaire, métropole, département, élus des communes riveraines, associations de riverains). Les enjeux de développement de chaque plate-forme sont présentés tout comme les actions à avoir sur le volet environnemental selon une approche équilibrée. Enfin, un déplacement à la commission européenne de Bruxelles pourra être envisagé. Il s'agit de rencontrer les directions générales de l'environnement et du transport, l'Airport Regions Conference (ARC) et certains parlementaires européens concernés par la problématique aéroportuaire.

Enfin, outre sa mobilisation et ses propositions sur certains dossiers jugés majeurs tels que le projet de nouveau Terminal 4 à Paris-CDG ou celui du réaménagement de Nantes-Atlantique, Ville et Aéroport organisera un colloque au printemps 2021 (mai-juin) sur le thème : « quel transport aérien après la crise sanitaire de la Covid-19 ? ». C'est un temps fort pour Ville et Aéroport et la possibilité pour elle de présenter ses propositions pour un nouveau modèle de développement du transport aérien post crise du Covid-19, mieux réglementé et plus soucieux des enjeux sociaux, écologiques et sanitaires. Le système aéroportuaire français aujourd'hui très déséquilibré entre Paris et les régions doit être repensé dans le cadre d'un schéma aéroportuaire national dans lequel les grandes orientations de l'État seraient inscrites. En marge du colloque, Ville et Aéroport travaillera à la publication d'une tribune.

Une campagne d'adhésion 2021 sera lancée dès la fin 2020 auprès de 250 collectivités. Elle diffusera un dossier d'adhésion 2021 mis à jour accompagné de sa nouvelle brochure de présentation. Le développement de sa communication sera poursuivi avec l'administration de son site www.villeaeroport.fr, sa newsletter mensuelle, la publication des actes du colloque, la diffusion des comptes-rendus des réunions, déplacements, audiences ministérielles, etc.

Débat sur l'état du trafic, le protocole sanitaire et les conséquences économiques, sociales et environnementales de la Covid-19 sur les principaux aéroports français

Alors que la 2ème vague de l'épidémie de Covid-19 est là, le secteur aérien demande à l'État de nouvelles aides. Les hommes d'affaires ne voyagent plus, les touristes restent chez eux et les acteurs du transport aérien sont exsangues (ex. Air France indique qu'elle perd 10 millions d'euros par jour. Aéroports de Paris a revu ses prévisions de trafic 2020 à la baisse avec -70 % pour le trafic 2020 Paris-CDG et Paris-Orly par rapport à 2019). Tous les aéroports s'adaptent à cette perte de voyageurs en réduisant le nombre de vols et de rotations. Aéroports de Paris a perdu 2,5 milliards d'euros depuis la crise et envisage de supprimer 700 postes, ce qui représente 10 % des salariés. Sur les 90 000 emplois directs à Paris-CDG, plus de 10000 ont été détruits (Interim, CDD, sous-traitance). Avec la seconde vague, le bilan va s'alourdir et il va falloir des années pour retrouver le niveau d'avant crise. Les professionnels du secteur ne prévoient pas de retour du trafic à la normale avant, au mieux, 2025-2026.

De plus, l'État ne prévoit pas de plan d'aide spécifique pour les aéroports. Alors que le gouvernement a déjà annoncé des plans pour Air France, les constructeurs d'avions ou pour l'aéronautique, il n'envisage pas pour le moment d'aides spécifiques pour les aéroports. Pourtant, c'est toute une économie qui souffre, car il y a un effet domino sur les restaurants, boutiques, commerces présents dans les aéroports. Par exemple, à Toulouse-Blagnac, la zone aéroportuaire autour de l'aéroport représente 9000 emplois indirects. À l'aéroport de Beauvais-Tillé, les boutiques enregistrent jusqu'à 70 % de pertes. La situation est la même pour les loueurs de parkings. Les hôtels implantés sur la zone aéroportuaire ne sont pas remplis. Comme toutes les sociétés, ces commerces ont droit aux mesures d'aide (chômage partiel, prêts garantis par l'État). Malgré cela il va y avoir de la casse.

Cette crise sanitaire doit permettre de repenser le modèle de développement du transport aérien. (Ex. : re-questionner le modèle économique du Hub de Paris-CDG). Il y a besoin d'une réflexion d'ensemble et il appartient à l'État d'impulser une réflexion, un schéma aéroportuaire national en concertation avec les collectivités locales sur les territoires aéroportuaires. Peut-être s'agit-il d'envisager la création de nouvelles plates-formes dédiées et en supprimer un certain nombre. Il faut travailler à ce que sera l'activité post-crise et en même temps réduire les nuisances aériennes. Il s'agit de prévoir une répartition différente du trafic aérien au niveau du territoire national, moins centralisée sur Paris, si l'on veut un degré d'acceptabilité satisfaisant...



Assemblée générale ordinaire 2020 - Le 6 octobre Paris, restaurant « Chez Françoise » salon des premiers ministres



Déjeuner post AG "Chez Françoise" avec de gauche à droite, M.Delannay, chargé de mission, M.Taupin, Adjoint au maire de Chevilly-Larue (94), Mme Vermillet, Vice-Présidente du conseil départemental de l'Essonne (91), M. Lemasson, Maire de Saint-Aignan de GrandLieu (44), M.Trubert, Directeur du syndicat mixte aéroportuaire de l'aéroport Beauvais-Tillé (60)



De gauche à droite, M.Rey, Maire de Diémoz (38), M.Boureau, vice-président Ville et Aéroport, conseiller municipal de Blagnac (31), M.Blazy, président Ville et Aéroport, Maire de Gonesse (95), M.Py, Maire de Fontenay-en-Parisis (95), M.Stemmer, Adjoint au Maire de Dammartin-en-Goële (77).



De gauche à droite, M. Aubert, Chargé de programme Aménagement aeroportuaire, région Pays de la Loire (44), M. Chauchet, Adjoint au Maire de Saint-Aignan de Grandlieu (44), M. Kermorgant, Adjoint au maire des Sorinières (44).



Agenda Ville & Aéroport